

## EMPLOI

# TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

CÉGEP DE  
VICTORIAVILLE

S2425-1210

### LIEU DE TRAVAIL

École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Montréal

### SERVICE

Services adaptés et psychosocial

### STATUT

Remplacement à temps complet

### HORAIRE

Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h (l'horaire pourrait varier selon les besoins)

### SUPÉRIEURE

Directrice des études (Chantal Dufresne)

### TRAITEMENT

Taux horaire de 27,71 \$ à 39,88 \$, au 1<sup>er</sup> avril 2025

### ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible, remplacement d'un congé de maternité

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

### NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et méthodes d'éducation spécialisée dans le cadre d'un plan d'intervention ou d'un programme destiné aux étudiantes ou étudiants nécessitant un soutien particulier.



ÉCOLE NATIONALE  
DU MEUBLE ET DE  
L'ÉBÉNISTERIE

CÉGEP DE VICTORIAVILLE

### QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

De concert avec l'étudiante ou l'étudiant, et en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, la personne de cette classe d'emploi participe à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention; elle sélectionne des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés, élabore son plan d'action et applique ces mesures; elle évalue l'atteinte des objectifs et participe à l'évaluation du plan.

Elle soutient l'étudiante ou l'étudiant dans ses apprentissages et dans certaines activités selon ses compétences; elle développe et adapte les outils nécessaires à ses interventions et utilise les techniques de communication adaptées à leurs besoins.

Elle observe la situation et intervient auprès des étudiantes ou étudiants en réaction avec leur environnement et leur procure une relation d'aide; elle utilise, lors de crise, des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre; elle les accompagne dans leur démarche de modification de comportement; elle apporte son soutien à l'enseignante ou l'enseignant pour favoriser un environnement propice aux apprentissages.

Elle consigne ses observations et interventions, tient des dossiers et rédige des rapports hebdomadairement.

Elle rencontre les étudiantes ou étudiants et le personnel concerné pour les sensibiliser, les conseiller, les informer et leur fournir la documentation et les références pertinentes. Au besoin, elle communique avec des organismes externes.

Elle peut être appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.

Elle organise et donne des ateliers de formation sur différents logiciels informatiques pour les différents troubles d'apprentissages.

Elle planifie et organise le temps supplémentaire aux examens et participe à la surveillance des examens.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Elle accomplit des travaux techniques en prévention et en aide individuelle ou collective aux étudiantes ou étudiants présentant des difficultés d'ordre personnel.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

### DE FAÇON PLUS SPÉCIFIQUE, la technicienne ou le technicien en éducation spécialisée effectue les tâches suivantes :

- Met en place les accommodements recommandés par la conseillère en services adaptés.
- Assure le suivi des étudiantes et étudiants et développe leur autonomie.
- Informe, discute et échange avec la conseillère des Services adaptés relativement aux suivis des étudiantes et étudiants (par exemple : accommodements, échange avec les parents le cas échéant, difficultés rencontrées avec les enseignantes et enseignants, références, etc.).
- Collabore avec l'API afin d'offrir un cheminement scolaire adéquat lorsque requis.
- Travaille les habiletés sociales des étudiantes et étudiants.
- Participe, sur demande, aux activités promotionnelles des Services adaptés.
- Effectue de l'intervention de première ligne et de deuxième ligne auprès de la clientèle étudiante.
- Est appelé à intervenir en situation de crise.
- Accueille, évalue, dirige ou accompagne les étudiantes et étudiants en crise ou en détresse psychologique.
- Effectue des suivis à court terme en relation d'aide individuelle auprès de la clientèle étudiante présentant des difficultés d'ordre personnel.
- Planifie et effectue les activités de sensibilisation pour le Service d'intervention psychosociale.
- Planifie, coordonne et effectue les activités pour le Service d'entraide à la réussite.

## QUALIFICATIONS REQUISES

### Scolarité et expérience

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) dans un champ de spécialisation approprié ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

### Autres exigences

- Bonne connaissance du français écrit;
- Capacité à organiser son travail, de priorisation et de communication ;
- Autonomie, débrouillardise, discrétion, tact et diplomatie;
- Grande capacité d'adaptation et à travailler en équipe;
- Capacité à travailler avec les logiciels d'application courante et du domaine.

---

## Vous avez le goût de relever le défi?

Affichage du 26 février au 9 mars 2025, 19 h 30

Cliquez ici pour postuler : <https://tinyurl.com/mrxjhybs>

